PROVINCE DE LUXEMBOURG

Arrondissement de Marche-en-Famenne

Commune de Durbuy

Enquête publique

relative à l'adoption du calendrier, du programme de travail et des enjeux majeurs à prendre en considération pour l'élaboration du 4^e cycle des plans de gestion par district hydrographique (2028-2033).

Le Collège Communal informe la population que, dans le cadre de la Directive Européenne (2000/60/CE) relative à la gestion intégrée de l'eau, les propositions de calendrier et de programme de travail ainsi que les enjeux majeurs (« questions importantes » en matière de gestion de l'eau) du quatrième cycle de Plans de gestion, à la demande du Gouvernement wallon, sont soumis à enquête publique sur l'entité :

Date d'affichage de	Date d'ouverture de	Lieu, date et heure de clôture de	Les observations écrites peuvent
la demande	l'enquête	l'enquête	être adressées à :
			Collège communal
28 novembre 2024	2 décembre 2024	Jusqu'au 2 juin 2025 inclus	Basse Cour 13
			6940 Barvaux
			c/o Audrey PETITJEAN
			audrey.petitjean@durbuy.be

Le dossier peut être consulté à partir de la date d'ouverture jusqu'à la date de clôture de l'enquête, du lundi au samedi, de 9 :00 h à 12 :00 h en s'adressant à l'accueil.

Les documents sont consultables sur le site Internet : http://eau.wallonie.be.

Les observations verbales sont recueillies, sur rendez-vous, par l'agent communal délégué à cet effet (voir cadre ci-dessus).

Tout intéressé peut formuler ses observations en ligne sur le site internet, par mail ou par courrier et obtenir des explications techniques sur les projets auprès du SPWARNE :

Calendrier, programme de travail et enjeux majeurs en matière de gestion de l'eau.

Aème cycle de Plans de Gestion par district hydrographique

4^{ème} cycle de Plans de Gestion par district hydrographique 2028-2033

Via courriel : eau@spw.wallonie.be ou par courrier au Service public de Wallonie Secrétariat de la Direction des Eaux de Surface, Du SPW ARNE Avenue Prince de Liège, 15 - 5100 JAMBES

A Durbuy, le 28/11/2024.

Par le Collège,

Le Directeur Général,

Le Bourgmestre,

(s) Olivier BRISBOIS

(s) Philippe BONTEMPS

A l'initiative du Gouvernement wallon, ces documents sont soumis à enquête publique en vertu de l'article D 26 du Livre II du Code de l'Environnement contenant le Code de l'Eau.